INVENTAIRE DE LA COLLECTION DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE; PP. 2-29

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649773336

Inventaire de la Collection de la Reine Marie-Antoinette; pp. 2-29 by Charles Ephurssi

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

CHARLES EPHURSSI

INVENTAIRE DE LA COLLECTION DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE; PP. 2-29

Trieste

DE LA

REINE MARIE-ANTOINETTE

PAR

88

CHARLES EPHRUSSI



PARIS IMPRIMERIE A. QUANTIN 7. RUK SAINT-BERGIJ 4880

m/s

;

2....



Ì.

. .

.

a and a second

.

,

• REINE MARIE-ANTOINETTE

(*)

a•

DE LA

chez Daguerre, marchand bijontier, rue Saint-Honoré, nº 85, « afin de les faire monter, d'autres réparer, et y faire des étuis et coffres à l'effet de pouvoir les transporter avec sureté. » Ces objets devaient en effet être transportés à Saint-Cloud; mais, la catastrophe se précipitant, ils restèrent en dépôt chez Daguerre, qui les transmit à son associé et successeur Lignereux. Celui-ci ne tarda pas à en être fort préoccupé. Dans ces temps orageux, un pareil dépôt risquait de devenir compromettant; il en donna plusieurs états au ministre Roland et manifesta souvent le désir d'être déchargé de la garde de ces royaux souvenirs. Avec la Terreur, les inquiétudes de Lignereux deviennent de mortelles alarmes, qui ne sont même pas calmées par la journée du 9 thermidor. « Il a eu, ditil, bien des craintes et des inquiétudes, fondées non seulement sur la nature de ce dépôt, mais aussi pour ses propres effets, qui y auraient été confondus, et il ne cessait encore d'en avoir, quoique les circonstances fussent bien changées. » Enfin, après une longue attente, un arrêté du Comité des Arts, du 30 brumaire An II de la République, vint soulager le tremblant dépositaire. Deux commissaires délégués, les citoyens Nitot et Besson, se transportèrent rue Saint-Honoré, nº 85. Lignereux ouvrit devant eux plusieurs caisses, boltes et coffres contenant l'ancienne collection de la reine. A la suite de cette sorte d'expertise, il semble qu'une commission plus importante fat chargée de statuer sur le sort de cette collection. Un rapport succinct, signé entre autres noms de ceux de Daguerre, Lignereux et Nitot, et, pour copie conforme, du nom de Ginguené, conclut ainsi : « Tous ces objets sont de magnifiques ornements, propres à augmenter le Musée national, tant par la singularité et la beauté des matières et des formes que par une valeur réelle, dont le beau travail et sa difficulté fait le plus grand prix. » Le vœu des signataires fut exaucé, sans qu'on puisse préciser l'époque où le Musée national entra en possession des précieux objets. Encore ne les reçut-il pas tous; quelques pièces, d'après certaines indications du procès-verbal de remise, avaient été vendues à des particuliers, par ordre du ministère révolutionnaire. M. Lavollée, secrétaire du Musée, reconnaît avoir reçu de M. Fissler, intendant du Premier Consul, la majeure partie des objets compris dans l'inventaire de Daguerre. Ces mots « la majeure partie » indiquent nettement qu'une portion de la collection avait déjà disparu.

Le Louvre, en effet, est loin de réunir aujourd'hui la totalité de ces objets d'art : il possède les précieux vases en cristal de roche et en jaspe, les laques du Japon, les porcelaines bleu céleste, enfin le bassin généalogique de la maison d'Autriche, qui paratt avoir beaucoup préoccupé les commissaires de la République. Il s'agit d'un plateau ovale, orné de

2

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE.

camées représentant des princes et souverains de la maison de Habsbourg, depuis Rodolphe jusqu'à Ferdinand III⁴. Il était accompagné d'un manuscrit contenant les noms, qualités, armes et devises de ces hauts personnages. Les commissaires remarquent natvement que ces camées ne sont pas antiques, « puisqu'ils commencent à Rudolph, premier emperear, pour finir à Ferdinand III, et que leur travail ne ressemble point à celui des Grecs et des Romains ». Aussi sont-ils d'avis qu'il y a lieu de se défaire du plateau, qui d'ailleurs émeut leur fibre républicaine ; la vue de tant de princes une urritation qui ne laisse pas d'être comique. « Cet objet, disent-ils, très curieux pour la succession des soi-disant empereurs romains, est aussi une chronologie des tyrans de l'empire, qu'on pourra troquer contre quelque chosé de plus précieux pour l'instruction, supposé que l'Allemagne ne se lasse pas d'être asservie. »

Malheureusement le Louvre n'a ni la cassolette en jaspe fleuri rouge et blanc, achetée douze mille francs à la vente « du ci-devant duc d'Aumont »; ni deux vases oblongs en ancienne porcelaine du Japon, garnis d'une riche monture en or mat, « très bien exécutée », au dire de l'inventaire ; ni beaucoup d'autres objets, « remis de la part de la veuve Capet ». Encore est-ce grâce aux courageux efforts de M. Barbet de Jouy que certaines pièces ont été préservées d'une destruction inévitable; en effet, quelques jours avant l'investissement complet de Paris, il retirait de Saint-Cloud quelques-uns des morceaux les plus précieux. Après la guerre, rassemblant les restes sauvés de l'incendie et y ajoutant d'autres raretés placées auparavant dans le Musée de Marine, vu la provenance exotique de la matière, le savant conservateur abritait le tout dans la galerie d'Apollon. Aujourd'hui, grâce encore à M. Barbet de Jouy, ces reliques de Marie-Antoinette sont conservées soit dans la galerie d'Apollon (matières dures), soit dans des armoires vitrées de l'ancien Musée des Souverains (laques japonais et porcelaines chinoises). Ces derniers devaient fournir, avec d'autres objets orientaux du moyen âge et de la Renaissance, les bases d'un Musée oriental. M. Barbet de Jouy se réservait de publier le catalogue de ce nouveau Musée, dont il posait les premières assises : l'inventaire de la collection de Marie-Antoinette y eût figuré tout naturellement. Cet utile travail a été ajourné par les diffi-

1. Cette pièce figure sous le nº 445 dans la noilce des Antiquités, objets du moyen dge, de la Renaissance et des temps modernes composant le Musée des Souverains, par H. Barbet de Jouy, Paris, 1868. Nous donnous cette description en appendice, à la suite de l'inventaire.

8

cultés de toute sorte qu'entrainent la formation et le développement d'une collection de l'État. M. Barbet de Jouy nous a gracieasement confié les documents que possédaient les archives du Louvre, auxquels il avait ajouté quelques utiles notes. Nous donnons ici l'ensemble de ces documents, qui se compose : 1° de « l'inventaire et description des effets curieux déposés dans la maison des citoyens Daguerre et Lignereux, marchands bijoutiers, rue Saint-Honoré, n° 85, par les ordres de la cidevant reine, le 10 octobre 1789, inventaire fait par les citoyens Étienne Nitot et Alexandre Charles Besson, membres de la Commission des arts, en vertu de l'arrêté de ladite Commission, du 30 brumaire, l'an II de la République française une et indivisible »; 2° de quelques pièces relatives à la prise de possession par l'État.

COPIE.

Nº 14 COPIE COLLATIONNÉE ET BENVOYÉE POUR TITRE PAR LA COMMIS-SION EXÉCUTIVE LE 25 THERMIDOR AN III.

Robert, Foundat, Président. Secrétaire.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION.

Des effets curieux qui sont déposée dans la maison dos citoyeos Daguers et Ligneroux, maxchands hijoutiers, rue Saint-Bionoré, SS, par las ordran de la ci-deraut reine, le 10 octobre 1784, dont les c. Daguerre et Ligneroux os this lieu et déclaration et doursi l'Math, ainsi qu'il est constaté par les pièces jointes au présent inventirier fait par les c. É timans Nisto et Alexandre-Charles Basco, mentires de la Commission des arts, en verte de l'andristié de ladite Commission du 30 brumaire l'an II de la République française une et indivisités.

OBSERVATIONS.

On a suivi dans cet investeire l'ordre dans loquel les objets sont placés dans les caisses dont on indique les numéros, et colui des articles inventoriés, adn que le récolement s'en fasse plus aisément : ainsi cet inventaire diffère de l'état fourni par les C.C. Daguerre et Lignereux, joint au présent inventaire; il se trouve néanmoins conforme pour le nombre des plèces inventoirées.

Sor obaque caisse il y a une éliqueite merquée A I, qui indique la section de la Commission des arts qui a procédé à cet inventier; la lettre B, yjointe, indique que le nº de l'article dessous est le n° de la caisse ou botte qui renferme les objets, porté en marge, sinsi que le n° de l'article inventorié et décrit.

CAISBE A. I. R., Nº 4. - ABTICLE 4".

¹ Une paire de girandoles à trois branches, avec trois figures chinoises grou-

 Los objets dont la description est en lettres italiques sont ceux qui n'ont pas été remis au Louvres Nos series reconnisant aux posseseurs actuals de ces objets des resseignements complémentaire qu'ils vocétants bies fourair.

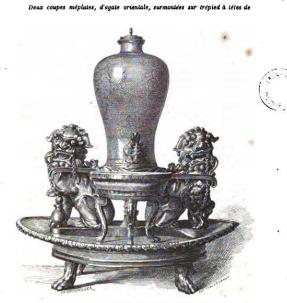
4.

DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE.

5

the states are

pées, de porcelame du Japon, couleur de café au lait, portées sur une plimihe ronde en serpentin antique, doré d'or mat. Hauteur totale, 17 pouces 1/2. GAISSE 2. - ABTICLE 2.



PORTAINS BY PORCELAINS CHINOISE BLEU OFLEITE, (Collection de Marie-Antoinette : Musée du Louvro.)

bélier et guirandoles (sic) en or, posées sur un jaspe jaune et vert de Sicile.-Hauteur, 6 pouces 1/2.

.

CAISSE 2, - ABTICLE 3.

Deux coupes plus fortes, d'agate orientale, surmontées de consoles portées par